



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA JEUNESSE



Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

2020-2022

Octobre 2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. Présentation générale du Ministère	3
II. Le contexte	4
III. Les orientations stratégiques	5
IV. Le cadre de performance	7
V. Programmation triennale des crédits	15
CONCLUSION	17
ANNEXES	18
PROGRAMME EDUCATION A LA CITOYENNETE ET PROMOTION DU VOLONTARIAT	19
PROGRAMME PROTECTION SOCIALE DES JEUNES ET GESTION DE LEURS GROUPEMENTS	24
PROGRAMME PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	30
PROGRAMME PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	35

INTRODUCTION

La gouvernance et le pilotage du secteur jeunesse restent confrontés à plusieurs mutations et contraintes qui imposent une prise en compte des nouveaux défis sur la construction de la citoyenneté à travers l'éducation, la formation et le renforcement de capacités, la protection contre les fléaux socio-sanitaire et la promotion économique des jeunes.

C'est pourquoi, au niveau interne, la revue de la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) est une nécessité découlant d'une part de la mutation institutionnelle du secteur, et de l'émergence de défis et d'enjeux nouveaux, qui impactent fortement la situation et les bases référentielles de la jeunesse.

La démarche s'inscrit dans deux préoccupations majeures à savoir :

- d'une part, la rationalisation et le renforcement de stratégies de développement de protection et de promotion socioéconomique des jeunes ;
- d'autre part, la contribution à court, et moyen terme à la réalisation de la vision du Chef de l'Etat, déclinée à travers le Plan Sénégal Emergent.

Par ailleurs, les nouvelles directives de l'UEMOA en matière de réforme sur les finances publiques imposent une démarche de rupture dans la gestion de ressources publiques, avec la mise en place de budget de résultat en lieu et place de budgets de moyens, avec travers de programmes pluriannuels soumis à l'évaluation et aux indicateurs de performance.

L'élaboration des documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) participe de la mise en œuvre des programmes sectoriels adossés à des cadrages budgétaires sur le moyen terme, et justifie la démarche du Ministère à produire ce document de référence articulé à la politique sectorielle.

I. Présentation générale du Ministère

Le Ministère de la Jeunesse, comprend, outre le Cabinet du Ministre, le Secrétariat général et les services qui leur sont rattachés, les structures suivantes :

- **la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives**, chargée de promouvoir les activités socio-éducatives, les rencontres, les échanges des jeunes et l'appui aux associations ;
- **la Direction de l'Éducation populaire**, chargée d'élaborer, de coordonner et d'évaluer les politiques d'éducation populaire, dans le champ de compétences du ministère, notamment en ce qui concerne l'éducation non formelle et l'éducation à la citoyenneté ;
- **la Direction du Service Civique National**, chargée de la promotion du civisme, de la citoyenneté, du volontariat national et de la mobilisation des jeunes dans des actions d'intérêt communautaire ;

- **la Direction de la Vie associative**, chargée d'assurer la promotion des bonnes pratiques de gouvernance dans le milieu associatif, d'orienter la participation associative vers la poursuite d'objectifs d'utilité sociétale et environnementale et de favoriser le développement du partenariat associatif ;
- **la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement**, chargée de préparer, d'élaborer et d'exécuter le budget annuel du Ministère, d'assurer la planification et la préparation des budgets des programmes, de la gestion des ressources humaines et de la maintenance des infrastructures et équipements relevant du département ;
- **le Projet de Promotion des jeunes**, chargée de la promotion socio-sanitaire des jeunes et des adolescents, notamment dans les domaines de la santé de la reproduction et de la lutte contre le VIH/Sida.

A ces services classiques du département s'ajoutent **l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) et le Programme des Domaines agricoles communautaires (PRODAC)** placés sous tutelle du Ministère et dédiés au développement de l'employabilité, de l'entrepreneuriat agricole, à l'insertion socio-économique et à la création d'emplois pour les jeunes.

II. Le contexte

La mission du ministère s'exerce dans un cadre institutionnel nouveau qui marque l'attelage du ministère autour d'un seul pôle « Jeunesse ».

Pour rappel, le ministère a déjà adopté, après celle de 2005, une Lettre de politique sectorielle de Développement à validité quinquennale (2016-2020).

L'exercice de cette nouvelle mission doit s'adapter à la nouvelle gouvernance et au projet de territorialisation des politiques publiques dessinées par l'Acte 3 de la Décentralisation, qui reconduit les transferts de compétences dont celles relatives à la Jeunesse et à l'Éducation.

La mission du MJ est également de mobiliser toutes les potentialités nationales pour faire face aux problèmes d'éducation à la citoyenneté, au volontariat, à la participation active des jeunes afin de valoriser le statut de partenaire et d'atout incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité de l'Afrique, que la Charte africaine de la Jeunesse reconnaît à la Jeunesse du continent.

Les stratégies sectorielles d'une éducation inclusive à la citoyenneté, de protection, d'engagement citoyen responsable, du culte du volontariat et d'insertion socioéconomique des jeunes sont au cœur de l'élaboration du DPPD du MJ qui s'effectue dans un contexte africain et international marqué par :

- La mise en place d'un corps de jeunes volontaires de l'Union africaine

- L'adoption de la Charte africaine de la Jeunesse ;
- La définition d'une feuille de route de l'Union africaine pour la capture du dividende démographique ;
- la dégradation du climat socio-économique provoquant une migration de centaines de milliers de jeunes au péril de leur vie ;

A cela s'ajoutent des conditions d'existence qui précarisent la situation des jeunes, les exposent à une vulnérabilité multiforme et réduisent leurs possibilités de participer efficacement processus de développement.

Cependant, l'aspiration des jeunes à un mieux-être est traduite dans Le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui considère le potentiel démographique avec la jeunesse de la population comme une opportunité certaine et un atout pour le Sénégal. Cette option stratégique est traduite en son « **Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable** ».

Les programmes de développement de la jeunesse sont opérationnalisés à travers les orientations stratégiques sectorielles présentées ci-après.

III. Les orientations stratégiques

L'élaboration du cadre d'orientation stratégique du Ministère de la Jeunesse, résulte d'un effort de diagnostic global du secteur, ayant permis de définir les objectifs globaux, les différents axes d'interventions et les résultats attendus à moyen terme. Ce cadre d'orientation stratégique revu, s'inspire de la mission du département et de la Lettre de Politique sectorielle 2019-2023 revue.

En effet, la mission décrite par le décret n°2019 -983 du 29 mai 2019 relatif aux attributions du Ministre de la jeunesse, stipule en son article premier « *Sous l'autorité du Premier Ministre, le Ministre de la Jeunesse prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de Jeunesse, de Promotion des Valeurs civiques et de volontariat* ».

A ce titre :

- il assure la promotion sociale et économique des jeunes et de leurs groupements. Il apporte un soutien et veille au développement des activités socioéducatives pour la jeunesse ;
- il participe à la formation des jeunes dans tous les domaines et la contribution à leur préparation afin qu'ils assument leurs responsabilités de citoyens ;
- il participe au renforcement de la culture patriotique. A ce titre, il initie des actions en relation avec toutes les forces vives afin de faire de la citoyenneté un moteur de développement national. Il est chargé du Service civique national ;
- il concourt à la promotion du développement du volontariat.

Les stratégies nationales de promotion de Jeunesse, d'éducation à la Citoyenneté et de la Promotion du volontariat s'élaborent et s'exécutent :

- au titre de l'éducation à la citoyenneté et de la Promotion du volontariat, en faveur de tous les groupes sociaux pour en assurer une pleine inclusion et une dimension trans-générationnelle ;
- au titre de la promotion socioéconomique des jeunes, à tous les jeunes sans distinction de catégories sociales ou territoriales.

Ces stratégies se développent sur une transversalité horizontale multisectorielle, mais avec des objectifs sectoriels clairement définis.

Objectif global :

« Faire de la jeunesse un levier de développement socio-économique, et promouvoir l'esprit citoyen et l'engagement volontaire des populations ».

➤ Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Promouvoir des citoyennes et des citoyens fortement imprégnés des valeurs républicaines, du travail, de discipline, de l'éthique du bien commun et des valeurs sociales de références, et engagés de manière volontaire dans les actions d'utilité publique.

L'éradication de l'incivisme et la nécessité de faire des jeunes un fer de lance pour la construction d'une citoyenneté républicaine, et d'un engagement patriotique participent des fondations essentielles pour réaliser l'émergence et le développement du pays dans la stabilité, la paix et la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

Objectif spécifique 2 : Développer et protéger le capital humain jeune pour une transition réussie vers l'âge adulte.

Le développement et la protection du capital humain jeune, qui concoure à la réalisation de l'axe 2 du PSE, repose sur l'éducation (accès à la connaissance et appropriation des valeurs cardinales de la société), la formation (acquisition de compétences professionnelles et de vie courante) ; la santé et les loisirs sains qui permettent aux jeunes d'avoir les capacités intellectuelles, physiques et morales et les aptitudes nécessaires pour jouer leur rôle de citoyen adulte et remplir leur contrat social.

La lutte contre la migration illégale est également prise en charge pour atténuer ses effets néfastes sur le tissu social, le développement du capital humain jeune et les capacités productives de l'économie nationale.

Objectif spécifique 3 : Participer au développement de l'employabilité et à l'insertion socioéconomique des jeunes par la réduction des disparités de genres et de territoires à travers des initiatives préservant l'environnement et les ressources naturelles.

L'urgence de l'insertion socioéconomique des jeunes pour en faire des acteurs de développement, doit s'accompagner d'une politique et de stratégies de renforcement de capacités en vue d'améliorer leur employabilité.

La mise en valeur des ressources et potentialités territoriales, les financements accordés à la cible jeunesse et la promotion des initiatives entrepreneuriales participent, dans une dynamique de contribution à l'opérationnalisation de l'axe 1 du PSE « **Transformation structurelle de l'Economie** », de l'accompagnement et de l'autonomisation des jeunes.

Objectif spécifique 4 : Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur.

La gouvernance du secteur reposera également sur les trois piliers suivants :

- une organisation forte des services du département pour un portage et un pilotage efficaces du secteur, grâce à des ressources humaines, techniques et matérielles suffisantes qualitativement et quantitativement et une articulation avec les autres politiques sectorielles ;
- une participation de qualité des collectivités locales et des acteurs non étatiques, notamment les PTF, les ONG, la Société civile, le mouvement associatif jeune, etc.
- une approche inclusive prenant en compte l'égalité et l'équité de genre, éliminant toute forme de discrimination ou d'exclusion catégorielle ou territoriale.

Ces orientations stratégiques sont adossées à des résultats et indicateurs de performance pour les programmes sectoriels suivants.

- **Programme 1 : Education à la citoyenneté et promotion du volontariat**
- **Programme 2 : Protection sociale des jeunes et gestion de leurs groupements**
- **Programme 3 : Promotion socioéconomique des jeunes**
- **Programme 4 : Pilotage, gestion et Coordination administrative**

IV. Le cadre de performance

Programmes	Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Sources de données	Méthode de collecte et/ou de calcul	Cibles 2020
Éducation à la citoyenneté et promotion du volontariat	Action 1 : Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à la cohésion et à la stabilité sociales	Os 1 : Promouvoir des citoyennes et des citoyens fortement imprégnés des valeurs républicaines, du travail, de la discipline, de l'éthique du bien commun et des valeurs sociales de références, et engagés de manière volontaire dans les actions d'utilité publique	L'esprit civique et citoyen des jeunes et de leurs groupements est renforcé	Organiser des séances de formation et de renforcement de capacités sur la citoyenneté des jeunes.	Nombre de jeunes des associations affiliées au Conseil National de la Jeunesse (CNJS) formés en citoyenneté (nombre de jeunes formés)	Rapport des sessions de formation	Liste des participants aux sessions	6500
			L'engagement volontaire des jeunes et de leurs groupements dans les actions civiques et citoyennes est favorisé	Organiser des activités citoyennes de développement	Nombre d'activités citoyennes menées par les jeunes au niveau territorial	Rapport d'activités	Décompte des activités aux niveaux des Collectivités Territoriales	1000
			la charte sur le Civisme est finalisée	Organiser des sessions d'élaboration et de vulgarisation de la Charte sur le Civisme	Nombre d'ateliers organisés aux niveaux central et déconcentré	Rapports d'activités	Décompte des activités aux niveaux central et déconcentré	5
			le projet de développement de l'Education populaire est exécuté	Mener l'étude sur la pratique de l'Education populaire au Sénégal	Le document est disponible et vulgarisé	Impression du document	Nombre d'exemplaires distribués aux niveaux central et déconcentré	1

	Action 2 Développement du volontariat institutionnel et associatif intégrant l'approche territoriale		Un intérêt pour le travail au bien commun est suscité davantage chez les jeunes	Former des cohortes de volontaires dans différents domaines (Santé communautaire, Agriculture, Protection civile etc))	Nombre de jeunes formés et mobilisés dans le cadre du volontariat et du bénévolat associatif	Rapports des sessions de formation	Nombre de volontaires déployés et actifs par rapport aux effectifs formés	10 000
			La pratique du volontariat est territorialisée au niveau des communes	Mobiliser et faire le suivi des volontaires d'Appui aux Communes (PROMOVAC)				1000
				Participer à la gestion du volontariat international	Nombre de volontaires mobilisés et mis à la disposition des différentes communes	Rapports des sessions de formation	Nombre de volontaires engagés par les communes par rapport au nombre formé	
	Action 3 Coordination et suivi évaluation	OS 2 : Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur	Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution	Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés sur le budget-programme	Rapport sessions de formation	Décompte des agents mis à niveau sur le Budget Programme	10
				Coordonner et faire le suivi évaluation des activités	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues	Rapports des missions de suivi	Décompte trimestriel	12
Programme 2 Protection sociale des jeunes et gestion de leurs groupements	Action 1 Développement des activités socio-éducatives, des échanges entre jeunes et de la vie associative	Os 2 : Protéger le capital humain jeune pour une transition réussie vers l'âge adulte	Le mouvement associatif jeune est orienté vers le déroulement d'actions d'utilité publique	Produire des documents sur la vie associative, la gouvernance associative, les techniques d'animation pour les services déconcentrés du ministère de la jeunesse	Disponibilité des documents sur la vie associative et les techniques d'animation		Mode de calcul : Cumul du nombre de documents produits sur la vie associative et mis à la disposition des services déconcentrés Méthode de collecte : Décompte du nombre de documents produits et mis à la disposition des	21

							services déconcentrés	
		les échanges d'expériences et de bonnes pratiques de jeunesse au niveau national et au plan sous régional et international sont développés	Elaborer et mettre en œuvre le projet de renforcement de capacités en gestion administrative et financière des dirigeants et bénévoles des associations et mouvements de jeunesse	Le nombre de dirigeants et bénévoles des associations formés			Mode de calcul : Cumul du nombre de dirigeants et bénévoles des associations formées Méthode de collecte : Liste des participants	320
			Encadrer et accompagner des associations de jeunes à travers des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre	Nombre d'associations encadrées et accompagnées				300
			Organiser les semaines de la Jeunesse	Nombre de jeunes participants	Délégations par région ou département	Cumul des effectifs par région ou département		1000
			Former et recycler les moniteurs et Directeurs de Collectivités Educatives (CE)	Nombre de moniteurs et de Directeurs de CE formés ou recyclés	Liste des participants aux différentes sessions	Cumul du nombre de Directeurs et de moniteurs de CE		500
			Organiser les vacances citoyennes	Nombre d'initiative de jeunes visitées et appuyées	Liste des initiatives de jeunes validées par le Comité de sélection	Collecte et cumul par zone		100
			Les activités socio-éducatives sont suivies, contrôlées	Organiser des rencontres de partage d'expériences des associations de jeunes pour promouvoir la mobilité et l'échange des bonnes pratiques	Nombre de rencontres tenues	Liste des jeunes et associations mobilisés dans le cadre des échanges	Cumul des effectifs	25

	<p style="text-align: center;">Action 2 Préservation de la santé des jeunes et protection contre les fléaux sociaux</p>	la santé de la reproduction des adolescents et jeunes est promue	Construire et équiper des CCA	Nombre de centres conseils pour adolescents fonctionnels	Rapports d'activités PPJ	Cumul des CCA implantés et équipés	10
		la vulnérabilité face aux fléaux sociaux (drogue ; alcool etc) est observée	Organiser des séances d'IEC et de stratégies avancées en SRAJ	Nombre de séances d'IEC	Rapports d'activités PPJ	Cumul des séances réalisées	1000
		les activités de prévention et d'offre de services sont renforcées et pérennisées	Organiser les semaines Jeunes-Sida sur l'ensemble du territoire	Nombre de jeunes touchés et sensibilisés	Rapports d'activités des CCA	Collecte et cumul du nombre de jeunes touchés et sensibilisés	10000
				Baisse du taux de prévalence des IST/VIH et des fléaux chez les adolescents/jeunes	Rapports d'activités des CCA	Collecte et cumul du nombre de jeunes touchés et sensibilisés	2
			Produire des supports médiatiques, de communication et de sensibilisation	Nombre de supports produits	Impression de supports	Décompte des supports produits	10000
			Appuyer à travers le budget (modèle contrat de performance) des initiatives associatives dans la sensibilisation contre les fléaux sociaux	Nombre d'initiatives associatives appuyées	Liste des initiatives appuyées	Décompte des initiatives appuyées	100
		Action 3	Les activités du programme sont	Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés	Nombre d'agents formés	Rapport sessions de formation

	Coordination et suivi évaluation		suivies et appuyées pour leur bonne exécution.	Coordonner et faire le suivi évaluation des activités du programme	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues	Rapports des missions de suivi	12
Programme 3 : Promotion socioéconomique des jeunes	Action1 Développement de l'employabilité et appui à l'auto-Emploi des jeunes	Os 3 : Participer au développement de l'employabilité et à l'insertion socioéconomique des jeunes par la réduction des disparités de genres et de territoires à travers des initiatives préservant l'environnement et les ressources naturelles	Le jeunes sont formés et leurs projets appuyés et financés	Mener les études, le financement et faire le suivi des projets d'emplois des jeunes	Pourcentage de projets de jeunes financés	Rapports trimestriels et annuels	Décompte trimestriel et annuels	10,9%
				Construire/réhabiliter des centres d'incubation spécialisés au niveau local	Nombre de CI construits ou réhabilités et fonctionnels	Rapport mission de supervision	Décompte et cumul au niveau local	
				Mettre en œuvre des projets HIMO pour les jeunes	Proportion de jeunes demandeurs d'emplois placés en stage ou en incubation dans les projets et programmes du MJ	Rapports trimestriels et annuels	Décompte trimestriel et annuels	
	Action 2 Incubation aux métiers agricoles et appui à l'entrepreneuriat rural		L'entrepreneuriat agricole des jeunes est promu	Aménager et rendre fonctionnel des DAC	Nombre de DAC aménagés et fonctionnels	Rapport d'activité PRODAC	Décompte annuel	07
				Développer l'incubation agricole et l'installation des groupements d'entrepreneurs autonomes (GEA)	-nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	Rapport d'activité PRODAC	Décompte trimestriel	10000

				Appuyer en outillage agricole des jeunes entrepreneurs	Nombre de jeunes entrepreneurs appuyés	Rapport d'activité PRODAC	Décompte trimestriel	10000
	Action 3 Coordination et suivi évaluation		Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution.	Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés	Rapport sessions de formation	Décompte des agents mis à niveau sur le Budget Programme	15
Coordonner et faire le suivi évaluation des activités du programme				Nombre de rencontres et missions de suivi tenues			12	
Programme 4 : Pilotage, gestion et coordination administrative	Action 1 Améliorer le cadre du pilotage et la gouvernance du secteur	Os 4 : Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur	pilotage et la gouvernance du secteur sont améliorés aux niveaux central et déconcentré	Renforcer les capacités techniques et humaines des différents services	Nombre et nature des appuis pour le compte des services	Rapport annuel	Décompte au niveau central et déconcentré	15
					Nombre d'ateliers de formations et de mise à niveau sur le budget programme	Rapport session de formation	Décompte des ateliers de formation	03
				Institutionnaliser l'approche genre dans les différents programmes	Désagrégation des données sectorielles sur le genre	Rapport d'activités	Décompte au niveau central et déconcentré	100%
				Appuyer le contrôle interne de secteur	Nombre de Missions et activités de contrôle interne	Rapports des Missions de contrôle	Cumul des rapports aux niveaux central et déconcentré	02
				Renforcer les capacités techniques et humaines des différents services	Nombre d'ateliers de mise à niveau sur le SIG	Rapport UCSP/CEP	Collecte du SIG	02
				Construire/réhabiliter des structures de jeunesse	Nombre de structures de jeunesse construites/réhabilitées	Rapport annuel	Décompte des structures de jeunesse construites / réhabilitées	05

				Organiser des œuvres sociales des personnels et de leurs enfants	Nombre d'activités sociales et de distinctions organisés au profit des personnels et de leurs enfants	Rapport d'activités du Service social	Décompte des œuvres sociales et cérémonies de distinctions des agents	03
	<p>Action 2 Soutien et renforcement de l'appui aux initiatives de jeunes et de leurs groupements</p>		Les initiatives et entrepreneuriat des jeunes et des groupements sont renforcés dans le cadre la citoyenneté, de l'employabilité et de l'insertion	Appuyer les initiatives de formation et d'insertion des jeunes	Nombre d'appui en direction des programmes Nombre d'actions citoyennes appuyées	Rapports Trimestriels et annuels	Nombre d'initiatives appuyées rapporté au nombre soumis	50
				Appuyer le développement des actions citoyennes et de volontariat		Rapports Trimestriels et annuels	Nombre d'initiatives appuyées rapporté au nombre soumis	20
	<p>Action 3 Coordination et suivi évaluation</p>		Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution.	Organiser la planification et les revues annuelles des activités du Ministère	Nombre d'activités de planification et de coordination	Rapport d'activités CEP	Décompte des sessions de planification et de revues organisées	2
				Opérer la refonte et le déploiement du SIG pour le suivi des activités des programmes sectoriels	Disponibilité et fonctionnalité du SIG	Rapport UCSP/CEP	Collecte du SIG	1
				Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés	Rapport sessions de formation	Décompte des agents mis à niveau sur le Budget Programme	5

V. Programmation triennale des crédits

Programmes	Nature économique	Années			Total
		2020	2021	2022	
Éducation à la citoyenneté et promotion du volontariat	Personnel	83 781 292	85 456 918	87 166 056	256 404 266
	Biens et services	36 425 200	48 049 140	49 010 123	133 484 463
	Transferts courants				0
	Investissements exécutés par l'Etat	84 300 000	84 300 000	84 300 000	252 900 000
	Transfert en capital				0
	Total		204 506 492	217 806 058	220 476 179
Protection sociale des jeunes et gestion de leurs groupements	Personnel	71 223 200	72 647 664	74 100 617	217 971 481
	Biens et services	67 714 756	84 746 700	86 441 634	238 903 090
	Transferts Courants	353 592 000	360 663 840	367 877 117	1 082 132 957
	Investissements exécutés par l'Etat	577 500 000	400 000 000	400 000 000	1 377 500 000
	Transfert en capital				0
	Total		1 070 029 956	918 058 204	928 419 368
Promotion socioéconomique des jeunes	Personnel				0
	Biens et services				0
	Transferts courants	1 239 080 000	749 861 600	760 858 832	2749800432
	Investissements exécutés par l'Etat	1 500 000 000	1 900 000 000	1 900 000 000	5300000000
	Transfert en capital	9 171 220 823	1 500 000 000	2 000 000 000	12671220823
	Total		11 910 300 823	4 149 861 600	4 660 858 832

Programmes	Nature économique	Années			Total
		2020	2021	2022	
Pilotage, gestion et coordination administrative	Personnel	923 505 260	941 975 365	960 814 873	2 826 295 498
	Biens et services	450 803 960	506 072 755	516 194 210	1 473 070 925
	Transferts courants				0
	Investissements exécutés par l'Etat	322 500 000	322 500 000	322 500 000	967 500 000
	Transfert en capital				0
	Total	1 696 809 220	1 770 548 120	1 799 509 083	5 266 866 423
Total général		14 881 646 491	7 056 273 982	7 609 263 462	29 547 183 935

CONCLUSION

L'exécution des activités prévues dans le budget programme requiert un dispositif de suivi fonctionnel pour le ministère. Ce dispositif comprendra l'ensemble des activités et méthodes de suivi opérationnel, au niveau central et déconcentré, mais également les stratégies développées à l'intérieur de chaque programme par les responsables chargés de la mise en œuvre.

A cet effet, des rapports périodiques à échéance trimestrielle, de même que des revues annuelles permettront la mesure de l'atteinte des indicateurs assignés à chaque programme.

De revues à mi-parcours, prévues chaque semestre, devront également permettre de faire des évaluations périodiques, et de réajuster au besoin, le déroulement de certains projets ou l'exécution de certaines activités.

Des sessions de formation et de renforcement de capacités en GAR seront envisagées en direction des agents et responsables des programmes afin de répondre au mieux aux exigences des principes de gestion du budget programme.

Au titre des contraintes, le volume des enveloppes indicatives et la contrainte de s'y conformer, pourraient impacter négativement sur l'exécution des programmes sectoriels.

La répartition du personnel par programme reste également un obstacle non encore surmonté, compte tenu de la transversalité de certaines structures sur l'ensemble des programmes, mais aussi du personnel des structures déconcentrées, appelé à intervenir sur tous les programmes aux niveaux régional et départemental.

ANNEXES

Projets annuels de performance (PAP)

- Programme 1 : Education à la citoyenneté et promotion du volontariat
- Programme 2 : Protection sociale des jeunes et gestion de leurs groupements
- Programme 3 : Promotion socioéconomique des jeunes
- Programme 4 : Programme Pilotage, Coordination et gestion administrative

PROGRAMME EDUCATION A LA CITOYENNETE ET PROMOTION DU VOLONTARIAT

➤ Identité du programme

Programme n° 2068 : Education à la citoyenneté et promotion du volontariat.

➤ Stratégie du programme

L'éradication de l'incivisme et la nécessité de faire des jeunes un fer de lance pour la construction d'une citoyenneté républicaine, participent des fondations essentielles pour réaliser l'émergence et le développement du pays. Il en est de même de la contribution des jeunes à la construction d'une Afrique prospère et d'un monde solidaire maîtrisant son avenir.

De plus, le progrès de la jeunesse et de la nation ne peut se concevoir et se réaliser sans l'instauration d'une paix durable aussi bien au niveau national qu'au-delà des frontières du pays.

Cette orientation stratégique s'insère dans l' « Axe 2 : Capital humain, Protection sociale et Développement durable » du PSE.

➤ Cartographie administrative du programme

Les structures chargées de la mise en œuvre de ce programme sont :

- le Service civique national ;
- la Direction de l'Education populaire.

➤ PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Sources de données	Méthode de collecte et/ou de calcul	Cibles 2020	Cibles 2021	Cibles 2022
Action 1 : Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à	Os 1 : Promouvoir des citoyennes et des citoyens fortement imprégnés	L'esprit civique et citoyen des jeunes et de leurs groupements est renforcé	Organiser des séances de formation et de renforcement de capacités sur la	Nombre de jeunes des associations affiliées au Conseil National de la	Rapport des sessions de formation	Liste des participants aux sessions	6500	7000	7500

la cohésion et à la stabilité sociales	des valeurs républicaines, du travail, de la discipline, de l'éthique du bien commun et des valeurs sociales de références, et engagés de manière volontaire dans les actions d'utilité publique		citoyenneté des jeunes.	Jeunesse (CNJS) formés en citoyenneté (nombre de jeunes formés)					
		L'engagement volontaire des jeunes et de leurs groupements dans les actions civiques et citoyennes est favorisé	Organiser des activités citoyennes de développement	Nombre d'activités citoyennes menées par les jeunes au niveau territorial	Rapports d'activités	Décompte des activités aux niveaux des Collectivités Territoriales	1000	1500	2000
		la charte sur le Civisme est finalisée	Organiser des sessions d'élaboration et de vulgarisation de la Charte sur le Civisme	Nombre d'ateliers organisés aux niveaux central et déconcentré	Rapports d'activités	Décompte des activités aux niveaux central et déconcentré	5	10	15
		le projet de développement de l'Education populaire est exécuté	Mener l'étude sur la pratique de l'Education populaire au Sénégal	Le document est disponible et vulgarisé	Impression du document	Nombre d'exemplaires distribués aux niveaux central et déconcentré	1	1	1
		Action 2 Développement du volontariat institutionnel et associatif intégrant l'approche territoriale	Un intérêt pour le travail au bien commun est suscité davantage chez les jeunes	Former des cohortes de volontaires dans différents domaines (Santé communautaire, Agriculture, Protection civile etc))	Nombre de jeunes formés et mobilisés dans le cadre du volontariat et du bénévolat associatif	Rapports des sessions de formation	Nombre de volontaires déployés et actifs par rapport aux effectifs formés	10 000	20 000

		La pratique du volontariat est territorialisée au niveau des communes	Mobiliser et faire le suivi des volontaires d'Appui aux Communes (PROMOVAC)				1000	2000	3000
			Participer à la gestion du volontariat international	Nombre de volontaires mobilisés et mis à la disposition des différentes communes	Rapports des sessions de formation	Nombre de volontaires engagés par les communes par rapport au nombre formé			
Action 3 Coordination et suivi évaluation		Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution	Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés sur le budget-programme	Rapport sessions de formation	Décompte des agents mis à niveau sur le Budget Programme	10	20	30
			Coordonner et faire le suivi évaluation des activités	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues	Rapports des missions de suivi	Décompte trimestriel	12	24	36

Objectif spécifique 1 : Promouvoir des citoyennes et des citoyens fortement imprégnés des valeurs républicaines, du travail, de la discipline, de l'éthique du bien commun et des valeurs sociales de références, et engagés de manière volontaire dans les actions d'utilité publique.

Les actions prévues dans le cadre de ce programme sont les suivantes :

- Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à la cohésion et à la stabilité sociales ;
- Développement du volontariat institutionnel et associatif intégrant l'approche territoriale ;
- Coordination et suivi évaluation.

➤ Présentation des crédits du programme

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à la cohésion et à la stabilité sociales		15 780 200							15 780 200
Action 2 : Développement du volontariat institutionnel et associatif intégrant l'approche territoriale		20 645 000		84 300 000	84 300 000			84 300 000	104 945 000
Action 3 : Coordination et suivi évaluation	83 781 292								83 781 292
Total	83 781 292	36 425 200		84 300 000	84 300 000			84 300 000	204 506 492

3.2 Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	Coordination et suivi évaluation	Hierarchie A	5	41 301 000
Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	Coordination et suivi évaluation	Hierarchie B	8	40 080 240
Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	Coordination et suivi évaluation	Hierarchie C	1	2 400 052
Total Education à la citoyenneté et promotion du volontariat			14	83 781 292

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services		19 585 000		
61-Acquisition de services		13 585 200		
62-Autres services		3 55 000		
64-Transferts courants		0		
Total		36 425 200		

c. Dépenses d'investissement

- *Tableau de budgétisation des projets*

Projets	Articles	Montants		Variations	Justifications
		2019	2020		
VOLONTAIRES SERVICE CIVIQUE NATIONAL	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier		13 300 000		
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
Total			13 300 000		

- *Tableau des échéanciers AE associées aux CP*

Action	Activité /projet	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Variations		Justifications	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à la cohésion et à la stabilité sociales	Activité 011 Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à la cohésion et à la stabilité sociales						15 780 200				
	Activité 012 VOLONTAIRES SERVICE CIVIQUE NATIONAL					1 439 794 308	84 300 000				
Action 1 : Développement chez les populations des attitudes et des comportements citoyens, favorables à la cohésion et à la stabilité sociales	Activité 013 Développement du volontariat institutionnel et associatif intégrant l'approche territoriale						20 645 000				
	Activité 014 Coordination et suivi évaluation						83 781 292				
Total						1 439 794 308	204 506 492				

PROGRAMME PROTECTION SOCIALE DES JEUNES ET GESTION DE LEURS GROUPEMENTS

➤ **Identité du programme**

Programme n ° 2069 Protection sociale des jeunes et gestion de leurs groupements.

➤ **Stratégie du Programme**

Le développement et la protection du capital humain jeune repose sur l'éducation et la formation (accès à la connaissance), la santé et les loisirs qui permettent aux jeunes d'avoir les capacités intellectuelles, physiques et morales et les aptitudes nécessaires pour jouer leur rôle de citoyen adulte et remplir leur contrat social. Ce sont des facteurs essentiels de développement de la productivité et d'amélioration de la croissance de l'économie.

Le PSE considère le potentiel démographique avec la jeunesse de la population comme une opportunité certaine et un atout pour le Sénégal. Cette option stratégique est traduite en son « **Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable** ».

C'est pourquoi, dans sa phase II, un important volet dénommé « PSE priorité Jeunesse 2035 » dont l'envergure est à la dimension de la grande priorité que les pouvoirs publics en général, et le chef d'Etat, plus particulièrement accordent au devenir des jeunes générations.

Cartographie administrative du programme

Les structures chargées de la mise en œuvre de ce programme sont :

- La Direction de la Jeunesse et des activités socio-éducatives
- la Direction de la Vie associative
- le projet de Promotion des Jeunes

PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif spécifique 2 : Développer et protéger le capital humain jeune pour une transition réussie vers l'âge adulte.

Les actions prévues dans le cadre de ce programme concernent :

- Développement des activités socio-éducatives, des échanges entre jeunes et de la vie associative ;
- Préservation de la santé des jeunes et protection contre les fléaux sociaux ;

- Coordination et suivi évaluation.

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Sources de données	Méthode de collecte et/ou de calcul	Cibles 2020	Cibles 2021	Cibles 2022
Action 1 Développement des activités socio-éducatives, des échanges entre jeunes et de la vie associative	Os 2 : Protéger le capital humain jeune pour une transition réussie vers l'âge adulte	Le mouvement associatif jeune est orienté vers le déroulement d'actions d'utilité publique	Produire des documents sur la vie associative, la gouvernance associative, les techniques d'animation pour les services déconcentrés du ministère de la jeunesse	Disponibilité des documents sur la vie associative et les techniques d'animation		Mode de calcul : Cumul du nombre de documents produits sur la vie associative et mis à la disposition des services déconcentrés Méthode de collecte : Décompte du nombre de documents produits et mis à la disposition des services déconcentrés	21	-	-
		Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques de jeunesse au niveau national et au plan sous régional et international sont développés	Elaborer et mettre en œuvre le projet de renforcement de capacités en gestion administrative et financière des dirigeants et bénévoles des associations et mouvements de jeunesse	Le nombre de dirigeants et bénévoles des associations formés		Mode de calcul : Cumul du nombre de dirigeants et bénévoles des associations formées Méthode de collecte : Liste des participants	320	-	-
		Encadrer et accompagner des associations de jeunes à travers des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre		Nombre d'associations encadrées et accompagnées			300	400	500
		Organiser les semaines de la Jeunesse	Nombre de jeunes participants	Délégations par région ou département	Cumul des effectifs par région ou département	1000	1500	2000	

			Former et recycler les moniteurs et Directeurs de Collectivités Educatives (CE)	Nombre de moniteurs et de Directeurs de CE formés ou recyclés	Liste des participants aux différentes sessions	Cumul du nombre de Directeurs et de moniteurs de CE	500	700	800
			Organiser les vacances citoyennes	Nombre d'initiative de jeunes visitées et appuyées	Liste des initiatives de jeunes validées par le Comité de sélection	Collecte et cumul par zone	100	150	200
		Les activités socio-éducatives sont suivies, contrôlées	Organiser des rencontres de partage d'expériences des associations de jeunes pour promouvoir la mobilité et l'échange des bonnes pratiques	Nombre de rencontres tenues	Liste des jeunes et associations mobilisés dans le cadre des échanges	Cumul des effectifs	25	50	100
Action 2 Préservation de la santé des jeunes et protection contre les fléaux sociaux	la santé de la reproduction des adolescents et jeunes est promue	-	Construire et équiper des CCA	Nombre de centres conseils pour adolescents fonctionnels	Rapports d'activités PPJ	Cumul des CCA implantés et équipés	10	15	20
	la vulnérabilité face aux fléaux sociaux (drogue ; alcool etc) est observée		Organiser des séances d'IEC et de stratégies avancées en SRAJ	Nombre de séances d'IEC	Rapports d'activités PPJ	Cumul des séances réalisées	1000	2000	3000
	les activités de prévention et d'offre de services sont		Organiser les semaines Jeunes-Sida sur l'ensemble du territoire	Nombre de jeunes touchés et sensibilisés	Rapports d'activités des CCA	Collecte et cumul du nombre de jeunes touchés et sensibilisés	10000	15000	20000

		renforcées et pérennisés							
			Baisse du taux de prévalence des IST/VIH et des fléaux chez les adolescents/jeunes	Rapports d'activités des CCA	Collecte et cumul du nombre de jeunes touchés et sensibilisés	2	3	3	
		Produire des supports médiatiques, de communication et de sensibilisation	Nombre de supports produits	Impression de supports	Décompte des supports produits	10000	20000	30000	
		Appuyer à travers le budget (modèle contrat de performance) des initiatives associatives dans la sensibilisation contre les fléaux sociaux	Nombre d'initiatives associatives appuyées	Liste des initiatives appuyées	Décompte des initiatives appuyées	100	150	200	
		Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution.	Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés	Nombre d'agents formés	Rapport sessions de formation	10	20	30
Action 3 Coordination et suivi évaluation			Coordonner et faire le suivi évaluation des activités du programme	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues	Rapports des missions de suivi	12	24	36

PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Développement des activités socio-éducatives, des échanges entre jeunes et de la vie associative	71 223 200	67 714 756	353 592 000						492 529 956
Action 2 : Préservation de la santé des jeunes et protection contre les fléaux sociaux				1 677 500 000	577 500 000				577 500 000
Action 3 : Coordination et suivi évaluation									
Total	71 223 200	67 714 756	353 592 000	1 677 500 000	577 500 000				1 070 029 956

3.2 Justification des dépenses par nature

d. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	Coordination et suivi évaluation	Hierarchie A	7	46 186 080
Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	Coordination et suivi évaluation	Hierarchie B	6	25 037 120
Total Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement			13	71 223 200

e. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services		35 376 756		
61-Acquisition de services		119 053 200		
62-Autres services				
64-Transferts courants		353 592 000		

Total		508 021 956		

f. Dépenses d'investissement

- *Tableau de budgétisation des projets*

Projets	Articles	Montants		Variations	Justifications
		2019	2020		
Projet 1 SANTÉ REPRODUCTION JEUNES PHASE 3	95- AUTRES SUBVENTIONS		500 000 000		
Total					

- *Tableau des échéanciers AE associées aux CP*

Action	Activité /projet	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Variations		Justifications	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Développement des activités socio- éducatives, des échanges entre jeunes et de la vie associative	Activité 011 SANTÉ REPRODUCTION JEUNES PHASE 3					1 677 500 000	577 500 000				
Total											

PROGRAMME PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Identité du programme

Programme n° 2070 Promotion socio-économique des jeunes.

Stratégie du programme

Les conditions économiques, sociales et politiques du pays sont déterminantes pour l'insertion des jeunes dans la vie active. Elles sont encore difficiles pour le pays. L'approche consiste à considérer le problème sous tous ses différents angles pour créer le maximum d'emplois possibles afin de lutter efficacement contre le chômage.

C'est ainsi que la LPSD du MJ dresse les formes les plus difficiles dans l'insertion économique notamment le mauvais emploi, l'inadéquation de la formation à l'emploi ou la faible capacité entrepreneuriale particulièrement des jeunes. Cette orientation stratégique participe à l'opérationnalisation de **l'axe 1 du PSE, « La transformation structurelle de l'économie »**.

L'urgence de créer massivement des emplois décents pour résorber le stock de demandeurs d'emplois et mieux planifier les nouvelles arrivées sur le marché du travail est fortement proclamée dans la Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi. Il en est de même pour une bonne organisation et une gestion efficace du marché du travail.

La politique de création massive d'emplois décents ne s'exécute pas pour autant, nonobstant l'adoption d'un modèle de développement respectueux de l'environnement et réducteur du rapport défavorable des jeunes et des catégories sociales vulnérables à l'emploi.

La lutte contre la migration illégale qui soustrait des esprits bien formés et des bras valides du marché du travail sera également prise en charge pour atténuer ses effets néfastes sur le tissu social et les capacités productives.

Cartographie du programme

Les structures chargées de la mise en œuvre de ce programme sont :

- La Cellule d'Appui à la Promotion de l'Emploi (CAPE) ;
- L'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des jeunes ;
- Le Programme des Domaines agricoles communautaires.

PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif spécifique 1 : *Participer au développement de l'employabilité et à l'insertion socioéconomique des jeunes par la réduction des disparités de genres et de territoires à travers des initiatives préservant l'environnement et les ressources naturelles.*

Les actions prévues dans le cadre de ce programme sont les suivantes :

- Développement de l'employabilité et appui à l'auto-Emploi des jeunes ;
- Incubation aux métiers agricoles et appui à l'entrepreneuriat rural ;
- Coordination et suivi évaluation.

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Sources de données	Méthode de collecte et/ou de calcul	Cibles 2020	Cibles 2021	Cibles 2022
Action1 Développement de l'employabilité et appui à l'auto-Emploi des jeunes	Os 3 : Participer au développement de l'employabilité et à l'insertion socioéconomique des jeunes par la réduction des disparités de genres et de territoires à travers des initiatives préservant l'environnement et les ressources naturelles	Le jeunes sont formés et leurs projets appuyés et financés	Mener les études, le financement et faire le suivi des projets d'emplois des jeunes	Pourcentage de projets de jeunes financés	Rapports trimestriels et annuels	Décompte trimestriel et annuels	10,9 %	31,3 %	98,3 %
			Construire/réhabiliter des centres d'incubation spécialisés au niveau local	Nombre de CI construits ou réhabilités et fonctionnels	Rapport mission de supervision	Décompte et cumul au niveau local			
			Mettre en œuvre des projets HIMO pour les jeunes	Proportion de jeunes demandeurs d'emplois placés en stage ou en incubation dans les projets et programmes du MJ	Rapports trimestriels et annuels	Décompte trimestriel et annuels			
Action 2 Incubation aux métiers agricoles et		L'entrepreneuriat agricole	Aménager et rendre	Nombre de DAC aménagés et fonctionnels	Rapport d'activité PRODAC	Décompte annuel	07	10	15

appui à l'entreprenariat rural	des jeunes est promu	fonctionnel des DAC							
		Développer l'incubation agricole et l'installation des groupements d'entrepreneurs autonomes (GEA)	-nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	Rapport d'activité PRODAC	Décompte trimestriel	10000	15000	20000	
		Appuyer en outillage agricole des jeunes entrepreneurs	Nombre de jeunes entrepreneurs appuyés	Rapport d'activité PRODAC	Décompte trimestriel	10000	15000	20000	
Action 3 Coordination et suivi évaluation	Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution.	Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés	Rapport sessions de formation	Décompte des agents mis à niveau sur le Budget Programme	15	20	25	
		Coordonner et faire le suivi évaluation des activités du programme	Nombre de rencontres et missions de suivi tenues			12	24	36	

PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Pers onne l	Biens et servic es	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action1 : Développement de l'employabilité et appui à l'auto-Emploi des jeunes			1 039 080 000			400 000 000	100 000 000	400 000 000	1 139 080 000
Action 2 : Incubation aux métiers agricoles et appui à l'entreprenariat rural			200 000 000	41 435 339 437	1 500 000 000	43 577 726 353	9 071 220 823	85 013 065 790	10 771 210 823
Action 3 : Coordination et suivi évaluation									
Total			1 239 080 000	41 435 339 437	1 500 000 000	43 977 726 353	9 171 220 823	85 413 065 790	11 910 290 823

3.2 Justification des dépenses par nature

g. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services				
61-Acquisition de services				
62-Autres services				
64-Transferts courants		1 239 080 000		
Total		1 239 080 000		

h. Dépenses d'investissement

- Tableau de budgétisation des projets

Projets	Articles	Montants		Variations	Justifications
		2019	2020		
Projet 1 DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE (PRODAC/BID)	64-Transferts en capital		400 000 000		
	94- Autres emprunts		1 500 000 000		
Projet 2 PROGRAMME DES DOMAINES AGRICOLES COMMUNAUTAIRES	64-Transferts en capital		8 671 220 823		
Projet 3 PROJET D'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE CORDONNERIE A MEKHE	64-Transferts en capital		100 000 000		
Total					

- Tableau des échéanciers AE associées aux CP

Action	Activité /projet	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Variations		Justifications	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action1 : Développement de l'employabilité et appui à l'auto-Emploi des jeunes	Activité 011 PROJET D'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE CORDONNERIE A MEKHE					400 000 000	100 000 000				
Action2 : Incubation au métier agricole/appui à l'Entreprenariat rural	Activité 021 DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE (PRODAC/BID)					41 435 339 437	1 900 000 000				
	Activité 022 PROGRAMME DES					43 577 726 353					

	DOMAINES AGRICILES COMMUNAUTAIRES						8 671 220 823				
Total						85 413 065 790	10 671 220 823				

PROGRAMME PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE

Identité du programme

Programme n° 1021 Pilotage, gestion et coordination administrative.

Stratégie du programme

Le projet « support » du secteur dénommé « **pilotage, gestion et coordination administrative** » repose sur les trois piliers suivants :

- Une organisation forte des services du département pour un portage et un pilotage efficaces du secteur, grâce à des ressources humaines, techniques et matérielles suffisantes qualitativement et quantitativement et une articulation avec les autres politiques sectorielles ;
- Une participation de qualité des collectivités territoriales et des acteurs non étatiques notamment les PTF, les ONG, la Société civile, le mouvement associatif jeune, etc. ;
- Une approche inclusive prenant en compte l'égalité et l'équité de genre, éliminant toute forme de discrimination ou d'exclusion catégorielle ou territoriale ;
- Une coordination administrative efficace et efficiente des activités du ministère.

Cette option stratégique est traduite dans l'« **Axe 3 du PSE : Gouvernance, Paix et Sécurité** ».

Cartographie administrative du programme

Les structures chargées de la mise en œuvre de ce programme sont :

- La Direction de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) ;
- Le Centre National d'Information et de Documentation (CNID) ;
- La Cellule de Passation des marchés ;
- La Cellule des Etudes et de la Planification ;
- La Cellule Genre ;
- La cellule de Communication (Cellule COM) ;
- L'Inspection Interne ;
- Le Service social ;
- La Cellule des Affaires juridiques

- La Cellule informatique

PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif spécifique 4 : Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur.

Ce programme comporte les actions suivantes :

- Améliorer le cadre du pilotage et la gouvernance du secteur ;
- Soutien et renforcement de l'appui aux initiatives de jeunes et de leur groupement ;
- Coordination et suivi évaluation.

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Sources de données	Méthode de collecte et/ou de calcul	Cibles 2020	Cibles 2021	Cibles 2022
Action 1 Améliorer le cadre du pilotage et la gouvernance du secteur	Os 4 : Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur	pilotage et la gouvernance du secteur sont améliorés aux niveaux central et déconcentré	Renforcer les capacités techniques et humaines des différents services	Nombre et nature des appuis pour le compte des services	Rapport annuel	Décompte au niveau central et déconcentré	15	20	25
				Nombre d'ateliers de formations et de mise à niveau sur le budget programme	Rapport session de formation	Décompte des ateliers de formation	03	05	07
			Institutionnaliser l'approche genre dans les différents programmes	Désagrégation des données sectorielles sur le genre	Rapport d'activités	Décompte au niveau central et déconcentré	100%	100%	100%
			Appuyer le contrôle interne de secteur	Nombre de Missions et activités de contrôle interne	Rapports des Missions de contrôle	Cumul des rapports aux niveaux central et déconcentré	02	03	04
			Renforcer les capacités techniques et humaines des différents services	Nombre d'ateliers de mise à niveau sur le SIG	Rapport UCSP/CEP	Collecte du SIG	02	03	04
			Construire/réhabiliter des structures de jeunesse	Nombre de structures de jeunesse construites/réhabilitées	Rapport annuel	Décompte des structures de jeunesse construites / réhabilitées	05	10	15

			Organiser des œuvres sociales des personnels et de leurs enfants	Nombre d'activités sociales et de distinctions organisés au profit des personnels et de leurs enfants	Rapport d'activités du Service social	Décompte des œuvres sociales et cérémonies de distinctions des agents	03	03	03
Action 2 Soutien et renforcement de l'appui aux initiatives de jeunes et de leurs groupements	Les initiatives et entrepreneuriat des jeunes et des groupements sont renforcés dans le cadre la citoyenneté, de l'employabilité et de l'insertion		Appuyer les initiatives de formation et d'insertion des jeunes	Nombre d'appui en direction des programmes Nombre d'actions citoyennes appuyées	Rapports Trimestriels et annuels	Nombre d'initiatives appuyées rapporté au nombre soumis	50	100	150
			Appuyer le développement des actions citoyennes et de volontariat		Rapports Trimestriels et annuels	Nombre d'initiatives appuyées rapporté au nombre soumis	20	30	
Action 3 Coordination et suivi évaluation	Les activités du programme sont suivies et appuyées pour leur bonne exécution.		Organiser la planification et les revues annuelles des activités du Ministère	Nombre d'activités de planification et de coordination	Rapport d'activités CEP	Décompte des sessions de planification et de revues organisées	2	2	2
			Opérer la refonte et le déploiement du SIG pour le suivi des activités des programmes sectoriels	Disponibilité et fonctionnalité du SIG	Rapport UCSP/CEP	Collecte du SIG	1	1	1
			Former et Gérer le personnel	Nombre d'agents formés	Rapport sessions de formation	Décompte des agents mis à niveau sur le Budget Programme	5	10	15

PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Améliorer le cadre du pilotage et la gouvernance du secteur	923 505 260	393 824 560		1 649 944 901	272 500 000			1 649 944 901	1 589 829 820
Action 2 : Soutien et renforcement de l'appui aux initiatives de jeunes et de leurs groupements				310 014 000	50 000 000			310 014 000	50 000 000
Action 3 : Coordination et suivi évaluation		56 979 400							56 979 400
Total	923 505 260	450 803 960		1 959 958 901	322 500 000			1 959 958 901	1 696 809 220

3.2 Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFR)	2020	Variation (2020)-(2019)
Personnel			923 505 260	
Biens et services			450 803 960	
Transferts courants				
Investissements exécutés par l'Etat				
	<i>AE</i>		1 959 958 901	
	<i>CP</i>		322 500 000	
Transferts en capital				
	<i>AE</i>			
	<i>CP</i>			
Total		2 360 943 780	1 696 809 220	-664 134 560

Justification des dépenses par nature

i. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effetif	Masse salariale
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Amelioration du cadre du pilotage et la Gouvnce du secteur	Hierarchie A	48	429 857 772
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Amelioration du cadre du pilotage et la Gouvnce du secteur	Hierarchie B	89	447 781 448
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Amelioration du cadre du pilotage et la Gouvnce du secteur	Hierarchie C	6	12 125 040
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Amelioration du cadre du pilotage et la Gouvnce du secteur	Hierarchie D	15	33 741 000
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			158	923 505 260

j. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020
60- Achats de Biens et services		266 212 560
61-Acquisition de services		143 346 400
62-Autres services		46 245 000
64-Transferts courants		
Total		458 303 960

k. Dépenses d'investissement

- *Tableau de budgétisation des projets*

Projets	Articles	Montants		Variations	Justifications
		2019	2020		
Projet 1 PROJET REHABILITATION ET EQUIPEMENT DU MINISTÈRE	23-Constructions, grosses réparations		220 000 000		
	24-Matériel et mobilier		50 000 000		
Total			270 000 000		

- *Tableau des échéanciers AE associées aux CP*

Action	Activité /projet	Montant 2019	Montant 2020	Variations	Justifications
--------	------------------	--------------	--------------	------------	----------------

		Montant exécuté en 2018									
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 Améliorer le cadre du pilotage et la gouvernance du secteur	Activité 011 PROJET REHABILTION ET EQUIPEMENT DU MINISTÈRE					1 649 944 901	272 500 000				
Total						1 649 944 901	272 500 000				